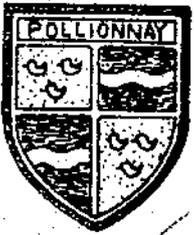


Chavaud

n°10 Octobre 85



# Pollionnay

bulletin d'informations  
municipales et communales



Après approbation du procès-verbal de la dernière séance,  
l'Assemblée a :

- procédé à la répartition des subventions habituelles allouées à diverses associations pour l'année 1985.
- décidé de passer une convention avec l'Etat en ce qui concerne l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol. Le concours de la D D E est donc sollicité. A voté contre : M. PICOTIN.
- décidé d'augmenter dans la limite de 3 % autorisée par le Gouvernement, le prix des repas au restaurant d'enfants et fixé comme suit 18,75 F (adultes), 12,55 F (enfants primaire) 11,30 F (enfant maternelle)
- accepté la participation financière de la commune aux frais de fonctionnement du CES de CRAPONNE en sollicitant une subvention du département.
- décidé de renouveler la prise en charge de l'étude surveillée.
- décidé d'allouer à la nouvelle institutrice de l'école maternelle non logée par la commune, l'indemnité de logement qui lui est due 744 F par mois à compter de la rentrée scolaire.
- approuvé un avenant concernant l'assurance en matière de vacances journalières des sapeurs-pompiers volontaires de la commune.
- décidé de régulariser devant notaire, les actes de cession gratuite, suite aux différents élargissements qui viennent d'être effectués sur plusieurs voies communales.
- donné son accord pour la signature de la convention à passer entre l'Etat et la Commune quant au matériel informatique qui a été livré par l'Etat au bénéfice des écoles. Ce matériel sera propriété de la commune au bout de trois ans. Le coût de l'assurance est pris en charge par l'Etat la première année et par la commune ensuite. Dans l'immédiat, ce matériel sera réservé exclusivement aux enfants des écoles.
- décidé de passer avec l'Association Paroissiale, une convention de servitude, suite au projet de construction de l'ensemble polyvalent.
- accepté un avenant concernant le prolongement de l'évacuation des eaux usées après la station d'épuration. Ces travaux sont réalisés et le financement inscrit au budget.
- décide l'acquisition d'un matériel complémentaire pour le double scrutin des prochaines élections législatives et régionales de mars 86. Une subvention peut être accordée par le Département.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée :

- des remerciements qu'il vient de recevoir du Directeur de l'Ecole en ce qui concerne la remise en état des classes et du matériel.
- du mémoire de défense qu'il a établi dans l'instance intentée devant le Tribunal Administratif par les consorts TATON et autres.
- de la mise au point qui sera faite à toute la population à la suite de la lettre adressée par M. PICOTIN, conseiller municipal, le 20 août.

Le Maire,

MARCEL FOUGEROUSE

W

Le Syndicat intercommunal de distribution d'eau du Sud Ouest Lyonnais a 30 ans.

Il groupe actuellement 14 communes réparties sur 4 cantons. Certaines d'entre elles appartenaient au Syndicat de Distribution d'Eau du Garon.

Les 4 juin et 17 septembre 1954, il fallut déterminer si l'alimentation en eau de ce secteur se ferait par le Syndicat de la banlieue de Lyon ou à partir de la nappe du Garon à l'aval de Brignais. Grâce aux avis éclairés de Mrs les ingénieurs du Génie Rural, Mrs JANIN et MARQUET, la nappe alluviale du Garon fut retenue.

Le débit constaté alors était de 102 M3 heure.

Avec le recul du temps, il faut reconnaître que cette décision fut un bon choix...

Les Communes d'Yzeron et de St Laurent de Vaulx furent rattachées au Syndicat le 15 novembre 1955. La commune de Chevinay, depuis le 9 mars 1981, a rejoint notre importante communauté qui regroupe à l'heure actuelle plus de 35 000 habitants.

... plus de 500 km de canalisations. 27 réservoirs pouvant stocker 13 000 M3 d'eau, cinq étages de refoulement...

Une production moyenne journalière de 10 000 M3 avec des pointes de 20 000 M3/jour et une production annuelle de 3.700.000 M3.

Afin de protéger les captages, notre Syndicat a adhéré au Syndicat d'assainissement de la Vallée du Garon, pour la mise en place d'un réseau étanche de collecte des eaux usées, supprimant les rejets à l'amont des puits de captage.

Pour faire face à l'accroissement permanent des besoins en eau, notre Syndicat a adhéré au Syndicat Mixte d'Eau Potable "Rhône Sud", en vue d'obtenir des ressources complémentaires qui lui seront nécessaires, à partir de la zone de captages de Châsse-Ternay...

Qu'il me soit permis, à l'occasion de ce trentenaire, de rendre hommage à tous ceux qui ont oeuvré pour faire du Syndicat du Sud Ouest Lyonnais ce qu'il est aujourd'hui... Ainsi qu'à la SDEI et aux responsables de la gestion du réseau : Mrs Bozelec et Blache qui interviennent avec rapidité pour faire face aux incidents d'exploitation...

Rien n'est jamais définitif, mais le Syndicat intercommunal de Distribution d'Eau du Sud Ouest Lyonnais, demain comme hier, saura remplir la noble mission pour laquelle il a été créé.

Extrait de l'exposé de Mr Marcel FOUGEROUSE  
Maire de POLLIONNAY et Président du Syndicat

Depuis le 1er septembre 1985, le siège administratif du syndicat est 1, place de l'Eglise à VAUGNERAY tel 845 96 75

Comme en mars 1983, l'Association des Paralysés de France organise un ramassage de textiles usagés sur notre commune. Des sacs spéciaux permettant l'emballage de ces textiles seront à votre disposition à la mairie et chez les commerçants à partir du 2 novembre.

Ces textiles seront déposés le SAMEDI 16 NOVEMBRE dans la remise de la Maison Rivoire (en face du Bacchus)

=====  
=

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DES MONTS DU LYONNAIS

Le centre de soins a tenu son assemblée générale le 23 mai dernier. Son conseil d'administration est composé de 24 membres élus, 14 membres représentant les communes et des 4 infirmières. Monsieur Quevreux en est le Président.

L'équipe des infirmières assure les soins au centre et à domicile, une équipe de bénévoles assure les permanences.

Le centre est ouvert du lundi au samedi de 8 h à 8 h 30, de 11 h 30 à 12 h et de 18 h 30 à 19 h 30. Le mardi, jour de marché, la permanence de mi-journée débute à 11 h.

Le dimanche, une seule permanence de 11 h 30 à 12 h. Mais le centre peut être appelé à toute heure au 845 81 79.

Le centre de soins participe au maintien des malades à domicile ; il se donne aussi pour mission de travailler à la prévention par l'information de la population sous différentes formes : Conférences, soirées-débats, instruction sanitaire en milieu scolaire, documentation et bibliothèque spécialisée etc. etc.

- A propos de notre épicerie -

Depuis le 7 septembre, notre épicerie a fermé ses portes... à la consternation de beaucoup. Actuellement, des pourparlers sont en cours nous permettant d'espérer une réouverture très prochaine.

Nous mesurons la nécessité d'un commerce local, mais n'oublions pas que nos commerçants ont besoin de nous, réservons leur nos achats.

Y

ETAT CIVIL DU TRIMESTRE :

Naissance : néant

Mariages : le 6 juillet : Raphaël POCCACHARD  
et Agnès SIMONETTI

le 24 août : Abdallah KHATIB

et Maria DOS SANTOS

Décès : le 7 septembre : Benoît LHOPITAL

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en Mars, Avril, Mai, Juin 1968 doivent venir se faire recenser en mairie avant le 30 octobre 1985, munis du livret de famille de leurs parents.

RAMASSAGE DES GROS DECHETS

Une benne de ramassage des gros déchets, rebuts n'entrant pas dans la catégorie des ordures ménagères, sera à votre disposition sur la place de la bascule à partir du 18 octobre pour une huitaine de jours.

- E C O L E -

Au Revoir Madame GOEFFERT, Bonjour Mademoiselle ROBERT.

Depuis 1980, Madame GOEFFERT était notre institutrice de la classe enfantine, où sa compétence était très appréciée.

Au moment de notre dernière parution, nous apprenions sa nomination au poste de direction de l'école maternelle de la Tourette à Craonne.

Nous lui adressons ici, toutes nos félicitations pour cette promotion, et souhaitons la bienvenue à son successeur, Melle ROBERT qui depuis la rentrée, a la charge de nos tous petits.

Une infirmière diplômée d'Etat s'installe à POLLIONNAY, il s'agit de Madame Fabienne Métral-Cortèse Route de la Croix du Ban Les Mandrières, tel 78.48.14.57

VI  
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE POLLIONNAY

Assemblée Générale le DIMANCHE 13 OCTOBRE 1985 à 9 heures

SECTION FOOT

La nouvelle saison est déjà là. L'école de foot accueille les enfants nés avant le 1er Août 1979, le mercredi dès 14 h 15 au stade. Inscription sur place.

Entraînement des Seniors le Mardi et le Vendredi à 19 h 30.  
Bonne chance à tous.

Renseignements : Jean BLIEM 78 48 11 72

Calendrier des rencontres

22/09/85	ASCP - THURINS	17/11/85	ASCP - BRIGNAIS
29/09/85	VERNAISON - ASCP	24/11/85	ASCP - FLEURIEUX
13/10/85	ASCP - PORT ST PRIEST	01/12/85	TROLLSPORTS - ASCP
20/10/85	VALSONNE - ASCP	08/12/85	ASCP - LES BROSSES
03/11/85	ASCP - CRAPONNE	15/12/85	SOUCIEUX - ASCP
10/11/85	BESSEY - ASCP	12/01/86	THURINS - ASCP

SECTION BIBLIOTHEQUE

Comme vous l'avez déjà tous constaté, notre bibliothèque a profité de l'été pour rajeunir sa façade. La peinture était tout juste sèche pour la foire de POLLIONNAY.

A cette occasion, vous êtes venus nombreux vous intéresser à l'exposition sur les "monstres" qui se tenait là. Ces monstres, dessinés, moulés, collés par les enfants de l'école étaient tout à fait sympathiques !

Nous tenons à remercier nos amis des classes en 4 qui nous ont témoigné leur intérêt par une aide financière qui vient à point se rajouter à celle de la municipalité pour nous permettre d'élargir encore le choix de nos ouvrages.

Dans le souci de s'adresser à un public de plus en plus nombreux, les responsables de la bibliothèque ont décidé de porter la durée des prêts de livres à 3 semaines à partir du mois d'octobre.

Nous espérons de cette façon être utiles à tous ceux qui ne lisent pas très vite et nous leur rappelons qu'il est toujours possible de faire prolonger un prêt.

Nous espérons donc que vous serez nombreux à venir vous inscrire pour la nouvelle année. La somme modique que nous vous demandons pour cela reste de 15 F par personne.

La bibliothèque est toujours gratuite pour les enfants (jusqu'à 14a

Les horaires pour toute l'année y compris les vacances scolaires :

Mercredi de 15 H à 17 H

Jeudi de 17 H 30 à 19 H

Dimanche de 11 H à 12 H.

Le Président : JP JASSERAND



## ASSOCIATION DES FAMILLES

L'association continue d'être très active. Le jour de la foire elle exposait un stand très illustré pour la promotion du mouvement familial. Beaucoup de familles ont pu se documenter sur les activités qu'elle propose au niveau local, ainsi que sur les diverses actions menées auprès des Pouvoirs Publics par la fédération des Familles du Rhône et la F.F.F.

Simultanément, l'association assurait le service de 107 repas froids copieusement servis.

Actuellement, l'association reprend toutes ses activités :

- gymnastique pour dames et messieurs, le lundi soir et jeudi matin, gymnastique pour enfants de 5 à 12 ans le mercredi ;
- couture les vendredi après midi scolaires.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec les responsables : Mme RABAUD 848 14 89 Ou Mme HUBNER 848 10 75 ou Mme CHAVAND 848 10 89 etc.

Un ramassage de vieux papiers aura lieu les samedi et dimanche 26 et 27 octobre, une benne sera à votre disposition sur la place de la bascule, vous pourrez y déposer, journaux, illustrés en paquets ficelés ou emballés dans des cartons.

Enfin une soirée information est prévue pour le 25 octobre à 20 H 30 à la salle paroissiale : le thème en sera :

### "LA FAMILLE ET LE CREDIT"

le crédit, un outil ou un piège ? un tremplin ou un gouffre ?  
Comment s'en servir ?

Jeunes foyers, cette soirée vous intéressera, retenez la date dès aujourd'hui.

---

Notre prochain bulletin paraîtra début janvier 1986, faites-nous parvenir vos articles avant le 10 décembre.

Commission information Mairie de POLLIGNAY

L'équipe municipale de l'information est heureuse de vous souhaiter une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.